

ACTUALITÉS DU CONSERVATOIRE

Suite à la parution du Décret du 14 décembre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence.

La reprise des cours en présentiel se fera dès le lundi 4 janvier 2021 à l'exception des élèves majeurs et la pratique vocale (cours de chant, chœurs) qui ne pourra reprendre qu'en distanciel.

Pour respecter le couvre-feu l'établissement clôturera ses cours à 19h30.

Ainsi, et dès le 4 janvier 2021, la reprise des cours s'effectuera de la façon suivante :

- Fermeture des portes de l'établissement pour respect du couvre-feu à 19h30,
- Pas d'accueil des élèves majeurs
- Pas de reprise de la pratique vocale
- Application stricte des consignes et protocoles sanitaires mis en œuvre à la rentrée de septembre dernier

Des aménagements de l'emploi du temps seront étudiés par l'Equipe Pédagogique et vous seront communiqués par mail dès que possible. En effet, compte tenu du couvre-feu, certaines pratiques devront être écourtées, adaptées voire déplacées dans la semaine, pour permettre aux usagers de regagner leur domicile pour 20h.

Nota : La possibilité de nouvelles annonces gouvernementales pendant les vacances est susceptible de modifier ces consignes. Aussi, nous vous invitons à consulter vos boîtes mails en cas d'évolution.

Avec le plaisir de vous accueillir au sein de l'établissement, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, et restons bien entendu à votre disposition, pour toute précision.

Les bureaux du Conservatoire seront fermés durant les fêtes entre le 19 décembre et le 3 janvier. Pendant cette période, il sera possible de nous contacter par mail à l'adresse :

conservatoiredemusique@aunis-sud.fr

Christian MECHIN

Directeur du Conservatoire de Musique Aunis Sud